



DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Dossier suivi par le Pôle Affaires Juridiques
Tel : 02.38.79.33.81 ou 33.06
Mél : juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Date : / /

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CASTASTROPHE NATURELLE

Nature de l'évènement	<input type="checkbox"/> Inondations par débordement de cours d'eau (en précisant le cours d'eau concerné). <input type="checkbox"/> Inondation par ruissellement et coulée de boue associée. <input type="checkbox"/> Inondation par remontée de nappe phréatique. <input type="checkbox"/> Mouvement de terrain. <input type="checkbox"/> Sécheresse/réhydratation des sols. <input type="checkbox"/> Affaissements dus à des cavités souterraines ou marnières sauf s'il s'agit de l'exploitation passée ou en cours d'une mine.
Nom et prénom du ou des propriétaires du bien endommagé	
Coordonnées complètes <ul style="list-style-type: none">• Adresse postale complète • téléphone fixe et/ou portable • courriel	
Adresse complète du bâtiment concerne	

Type de bâtiment concerné : <i>(maison, garage, dépendance ...)</i>	
Date (ou année) de construction	
Date d'apparition des premiers dégâts :	
Description sommaire des dommages :	
Estimation des dégâts :	
Montant approximatif des travaux :	

Signature :

Afin de compléter votre dossier, nous vous remercions de joindre :

- Un courrier à l'attention de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire précisant l'objet de votre demande et décrivant les désordres constatés sur vos biens
- Des photographies des dégradations constatées, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, en prenant soin si possible de photographier un objet permettant de déterminer l'importance des fissures (stylos, pièce de monnaie, mètre, etc...)